



COMMUNE DE CABRIÈS

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2024

ORDRE DU JOUR

Convocation a été adressée à chacun des conseillers municipaux, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 FEVRIER 2024.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE.

DÉLIBÉRATIONS INSCRITES

ADMINISTRATION GENERALE

1. Charte du Plan d'Accélération pour la Transition Ecologique (PACTE) 2023-2028.
2. Vente aux enchères publiques en ligne de véhicules.
3. Remplacement d'élus au sein des commissions municipales.

FINANCES

4. Budget principal 2023 - Adoption du compte de gestion du trésorier.
5. Budget principal 2023 - Adoption du compte administratif du maire.
6. Budget principal 2024 - Examen et vote du budget primitif.
7. Budget annexe 2023 « création et concessions de caveaux, cavurnes et colombariums » - Adoption du compte de gestion du trésorier.
8. Budget annexe 2023 « création et concessions de caveaux, cavurnes et colombariums » - Adoption du compte administratif du maire.
9. Autorisations de programme et crédits de paiement
10. Budget annexe « création et concessions de caveaux, cavurnes et colombariums » - Examen et vote du budget primitif de l'exercice 2024.
11. Taxes directes locales - Fixation des taux d'imposition 2024.
12. Examen et vote des subventions communales pour l'exercice 2024.
13. Participation prévisionnelle de la commune au SIGV. Exercice 2024.
14. Modification du passif de la commune de Cabriès transféré à la Métropole au 1er janvier 2018 pour la compétence "Eau".
15. Mise en place du prélèvement automatique au titre des recettes perçues par la commune dans le cadre de la location de locaux.

CULTURE, SPORTS & VIE ASSOCIATIVE

16. Conventions de prêt d'œuvres d'art.

COMMERCE

17. Convention de partenariat avec le CPIE dans le cadre du programme « commerce engagé ».

TRAVAUX & URBANISME

18. Déclassement du domaine public de locaux modulaires anciennement affectés à l'école Auguste Benoit.
19. Constitution de servitudes sur la parcelle BN10 au profit su SMED 13.

QUESTIONS ORALES.